

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **53 (1958)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pour la sauvegarde des orgues anciennes

La Suisse possède environ 300 anciennes orgues dignes d'être conservées, patrimoine artistique d'un grand prix. La plupart se trouvent dans les cantons des Grisons, du Tessin, du Valais et de Berne. La situation financière de beaucoup de paroisses montagnardes fait que de nombreux instruments sont en danger de ruine, faute d'entretien. D'autres sont menacés par des projets de modernisation ou même de destruction. En l'absence de lois, et aussi d'un organe chargé de leur conservation, la sauvegarde des orgues historiques n'était pas assurée sur l'ensemble du territoire de la Confédération.

Sur l'initiative de M. Hermann Jöhr, de St-Gall, une commission de sauvegarde s'est constituée le 17 février 1958 à Olten, qui est formée d'experts et d'autres personnalités s'intéressant à la cause de l'orgue ancien. Cette commission s'est fixée pour but la sauvegarde de toutes les orgues historiques du pays, en collaboration avec le service fédéral des Monuments historiques. Elle s'occupera aussi de faire restaurer et de rétablir en leur état primitif les instruments mutilés, de les inventorier, et enfin de réveiller et de nourrir l'intérêt du public et des amateurs pour ce précieux héritage du passé.

Le président est M. H. Jöhr. Les agents régionaux, chez lesquels doivent converger tous les renseignements, et à qui incombe la surveillance des instruments inventoriés, ont été désignés. Ce sont: M. M. J.-J. Gramm (Vaud et Suisse romande), L. Kathriner (Fribourg, Valais, Tessin), E. Schiess (Berne et cantons voisins), R. P. St. Koller, Einsiedeln (Suisse centrale), V. Schlatter (Zurich), S. Hiltenbrand, St-Gall (Suisse orientale sauf Grisons), O. Caprez, Coire (Grisons).

Bibliographie

Moudon

La collection « Trésors de mon Pays » s'est enrichie d'une publication consacrée à Moudon (Neuchâtel, 1956). L'ouvrage, abondamment illustré, est dû à la collaboration de Louis Junod pour le texte et de Robert Wahli pour les photographies. Collaboration, car l'image fait vivre les pages qui retracent l'histoire de la cité, tandis que l'itinéraire commenté offre à celui qui aborde la riche documentation photographique un excellent fil conducteur.

Avant la conquête romaine, Moudon fut un bourg gaulois. Perché sur la colline qui s'élève entre la Broye et la Mérine, il ne descendit dans la plaine que fort prudemment, durant la période de la « pax romana », et plus tard sous les ducs de Savoie.

Grâce à ces derniers, et aussi à sa situation privilégiée sur la route qui traversait du sud au nord les possessions savoyardes, Moudon connu du XIII^e au XV^e siècle une période de grande prospérité économique. Etape, entrepôt, siège des Etats de Vaud, elle devait avoir alors un air cossu et indépendant.

Preuve en soit l'importance des constructions de cette époque: dans la plaine, l'église St-Etienne, d'un gothique sobre, élève tout près de l'emplacement des anciennes murailles de la ville son clocher qui servait de tour de garde et de porte. Toujours dans la ville basse, l'énorme tour de Broye n'est pas sans rappeler certains

ouvrages de fortifications romains. Mais la ville haute plonge le visiteur en plein XVI^e siècle, début de l'ère bernoise pour Moudon. Deux rangées de maisons basses, au toit avançant, enserrant la rue du Vieux-Bourg dominé par une tour du château de Carrouge, sœur jumelle du clocher de St-Etienne.

Sur les rives de la Broye ou sur les bords de la Mérine, la vieille ville présente avec ses puissantes constructions en surplomb, dont les assises se confondent avec le tuf de la colline, l'aspect quelque peu hallucinant de certains couvents thibétains. Des galeries suspendues dominant de paisibles jardins potagers et les eaux rapides des deux rivières qui vont se mêler plus loin.

Mais une sèche énumération – fût-elle complète – ne rendra jamais compte des mille surprises que Moudon réserve au promeneur. « Il y a des coins charmants, écrit Louis Junod, comme la minuscule place du Marché sous les platanes à côté de St-Etienne, d'étroites venelles pittoresques, des fontaines fleuries et de belles architectures, des fenêtres à meneaux et à accolades; un mélange de maisons et de jardins, avec des échappées sur des toits et des vergers. »

Sachons gré à nos auteurs d'avoir si bien attiré l'attention et l'intérêt sur cette cité qui doit à sa position de passage, la cause même de son ancienne fortune, d'être injustement négligée par le touriste et le promeneur. *A. Tripet*

C'est une vraie « somme », ou, si l'on préfère, une sorte d'encyclopédie sur la commune dont il fut le dynamique maire durant plus de vingt ans qu'a récemment fait paraître M. Paul Naville, président pendant dix années de la Société d'Art public de Genève.

Comme il se doit, la première partie en raconte l'histoire, depuis l'époque préhistorique celle des lacustres, jusqu'à nos jours: histoire étroitement dépendante, cela va de soi, de celle de la cité épiscopale voisine, devenue au XVI^e siècle la Rome protestante, et, au travers des siècles suivants, la ville opulente et cosmopolite que l'on sait.

Le seul élément de vie locale organique qui apparaisse dans les documents fut longtemps d'ordre ecclésiastique. Or au XII^e siècle est attestée l'existence d'un « curé de Colungnie ». Sous la Réforme les « Cologniotes », d'abord rattachés à la paroisse de Vandœuvres, constituèrent dès 1727 une paroisse à part, qui engloba jusqu'en 1831 les Eaux-Vives. C'est seulement en 1800, peu après l'annexion de Genève par la France, que Cologny devint une commune distincte et qu'une activité politique, ou plutôt administrative, put être assumée par ses habitants.

En revanche rien ne permet de dater avec quelque précision les principales étapes du peuplement humain de la région, ni par conséquent celles de la mise en valeur de son sol. Les plus anciennes estampes connues montrent que la colline était, il y a trois ou quatre cents ans, couverte en majeure partie de vigne; et l'on a quelque raison de penser que c'est à l'époque romaine que les premiers plants en ont été introduits dans notre pays. Mais il n'est pas possible de dire depuis combien de siècles, ni même de millénaires, la forêt qui le couvrait primitivement fut attaquée par l'homme pour faire place peu à peu aux cultures, ni quelles furent exactement celles-ci. Un spécialiste de ces questions, M. L. Blondel, estime qu'à l'époque gauloise, c'est-à-dire avant la conquête romaine, certaines parties de la région de Cologny présentaient un aspect assez semblable à celui d'aujourd'hui, avec leurs prés et leurs cultures coupés par des haies.

Le vignoble, prépondérant jusqu'au XVII^e siècle, a en effet reculé peu à peu devant les céréales et les cultures potagères, lorsqu'une croissante sécurité permit aux citadins genevois de s'installer à demeure dans les domaines agricoles qu'ils possédaient à Cologny sans y courir trop de danger. Il n'en subsiste aujourd'hui que quelques poses. A leur tour du reste les terres cultivées firent place, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle et surtout au cours du XIX^e, aux prairies parsemées d'arbres qui donnent encore à cette partie de la campagne genevoise son trait particulier.

Dans la seconde partie de son livre, M. Naville a dressé l'inventaire minutieux de tous les domaines – ce que dans le pays genevois on appelle les « campagnes » – de la commune de Cologny et établi du même coup la liste de leurs propriétaires successifs. Pour obvier à l'inévitable sécheresse de cette double énumération, l'auteur l'a émaillée de multiples renseignements biographiques et d'anecdotes – tel cet enlèvement d'une jeune aristocrate arrachée du carrosse de son oncle par un brillant officier qui l'emporta à cheval avec l'aide de son frère – ainsi que de fragments de lettres; il signale aussi les personnages de marque – de Goethe à Mauriac, en passant par Byron, Shelley, Liszt, Sarah Bernard, Dreyfus, Tagore, Stravinsky, et combien d'autres – qui ont été les hôtes des somptueuses villas énumérées.

Et puis, il y a les nombreuses et admirables illustrations photographiques de l'architecte Edouard Yung – silhouette de Genève cernant la rade, peupliers de la Belotte, blanc éclatant des voiles coupant les plans horizontaux du lac, du Jura et des nuages, vapoureux profil des Alpes savoisiennes, chênes multiséculaires du Grand-Cologny, tilleul du Nant d'argent, vastes prairies ponctuées de boqueteaux et de grands arbres solitaires – comment ne comprendrait-on pas devant ces paysages aux lignes si nobles que ce sont les familles de Genève à la fois les plus fortunées et les plus distinguées – cela ne coïncide pas toujours – qui ont tenu à vivre dans cette région particulièrement favorisée de la nature? Toutefois la proximité d'une ville dont la population a passé au cours de ce demi-siècle de 60 000 à 180 000 habitants ne pouvait pas ne pas porter atteinte à ce caractère essentiellement aristocratique. C'est vers 1930 que s'accomplit – on serait tenté d'écrire « se commit » – le premier lotissement d'une des propriétés. Ainsi débuta – d'autres ont suivi – ce que l'auteur appelle avec justesse, mais non sans un serrement de cœur très discrètement manifesté, « une nouvelle ère ».

Les chapitres qui suivent passent brièvement en revue les différents aspects – scolaire, administratif, culturel, sportif, solidariste – de la vie communale. Reste à évoquer encore la nature, à laquelle sont consacrées les dernières pages. Les renseignements aussi précis que nombreux qu'elles contiennent sur les arbres, les oiseaux (terriens et lacustres), les vents, le climat, etc. témoignent de l'intérêt multiforme que l'auteur a porté à son sujet. Aussi ne s'étonne-t-on pas qu'il n'ait pu le quitter sans formuler ce vœu où perce une légitime inquiétude quant à l'avenir de son cher Cologny: « A ses autorités et à ses habitants de tout mettre en œuvre pour qu'en dépit des changements inévitables, la beauté de notre terre ne soit pas définitivement altérée ou compromise. »

Comment, après avoir lu son livre et parcouru les chemins de ce site privilégié, ne pas s'associer à ce vœu?

D. Lasserre